Lette ouverte : « La rivière Bécancour, une tâche urgente »

Rivière Bécancour (Photo gracieuseté)

28 septembre 2025, 10 h

Lettre ouverte provenant de l'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) à l'intention du nouveau ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les

changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Bernard Drainville.

Monsieur le ministre,

En premier lieu, félicitations pour vos récentes nominations et plus particulièrement à titre de ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Le saviez-vous ? Vous êtes le 20e ministre de l'Environnement au Québec depuis 1985, soit l'année où le ministère a publié un rapport au titre accablant « La Bécancour – Une tâche urgente », destiné à tous ceux qui ont un rôle à jouer en matière d'assainissement des eaux.

Dans ce rapport, votre ministère mentionnait « Une pollution importante – dès sa sortie du lac Bécancour – à la source, pour ainsi dire – la rivière Bécancour reçoit les eaux usées de cinq municipalités et industries. S'ajoute également à ces rejets le ruissellement des gigantesques terrils miniers qui composent le paysage régional. En aval de Black Lake, la rivière est tellement contaminée que ce secteur est reconnu comme l'une des quinze stations-rivières les plus polluées du Québec. »

Certes, diverses actions ont été entreprises depuis 1985 : stations d'épuration, interdiction d'exploitation minière de l'amiante, réglementations environnementales plus sévères, BAPE sur l'amiante, etc. Cependant, malgré ces mesures, la rivière reste toujours aussi polluée. Il n'en demeure pas moins qu'avec le passage de 19 ministres, il y a eu un très grand manque de volonté politique pour régler la pollution de cette rivière.

Selon une récente expertise professionnelle, la profondeur maximale du lac à la Truite d'Irlande a diminué d'environ un pied en dix ans, si l'on compare les cartes bathymétriques de 2015 à celles de juin 2025. Malgré la restauration du barrage de l'étang Stater en septembre 2017 et l'installation d'un bassin de rétention à la mine Normandie en octobre 2021, la charge importante de sédiments provenant de l'aval diminue la profondeur du lac, le rendant dans un état d'eutrophisation avancé.

Certaines sections de notre plan d'eau se sont déjà transformées en marécage, voire en prairie.

Le statu quo, malgré l'urgence à intervenir, revient à accepter la mort lente et progressive du lac à la Truite d'Irlande.

Consultation publique en cours

Depuis cinq ans, nos expertises professionnelles ont utilisé les termes restauration et/ou réappropriation du lit de la rivière Bécancour à son ancien puits. Nous jugeons que le terme dérivation, utilisé actuellement, est inapproprié. La dérivation du tronçon en question a été effectuée en 1954 afin de détourner la rivière Bécancour pour l'exploitation minière de l'amiante dans le puits du lac Noir afin de le vidanger.

Nous croyons que l'utilisation d'un titre adéquat permet une meilleure compréhension du public, surtout lorsqu'il a été utilisé au cours des cinq dernières années. Nous vous serions reconnaissants que le titre dérivation de ce projet soit modifié pour restauration, tel qu'utilisé par les diverses organisations riveraines et même autochtones.

Héritage d'un passif minier non reconnu

La science a confirmé en 2022 que les activités minières situées à la tête du bassin versant de la rivière Bécancour ont grandement perturbé le régime hydrologique et sédimentologique de l'étang Stater et de notre lac à la Truite, engorgés de résidus miniers amiantés (RMA), véritables haldes minières submergées. L'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) démontre depuis dix ans qu'elle n'hésite pas à mener des expertises professionnelles pour prouver l'importance d'agir, même si les résultats peuvent parfois être préoccupants.

Les demandes de l’APLTI

Reconnaître que la vaste exploitation minière en aval a laissé des marques indélébiles sur notre réseau hydrographique, qui devrait être reconnu comme un passif minier, tout comme les haldes minières de Thetford Mines.

Créer un Fonds de redevances provenant de la valorisation des RMA afin d’effectuer le dragage dans notre réseau hydrographique ainsi que d’autres actions pour sa sauvegarde et sa protection.

Restaurer le lit de la rivière Bécancour à son ancien puits, devenu le lac d’amiante, pour intercepter les RMA dans les meilleurs délais.

Permettre à notre organisme de participer à vos discussions concernant l’avenir de notre réseau hydrographique.

Que la Ville de Thetford Mines cesse de polluer la rivière Bécancour avec ses déversements d’eaux usées, ainsi que l’érosion de ses RMA provenant de ses haldes minières, ce qui serait bénéfique pour tous.

En espérant que vous serez celui qui fera une différence positive pour la rivière Bécancour et ses lacs fluviaux. Imaginez le nombre d’élus et d’intervenants de toutes parts, en 40 ans, qui ont échoué et laissé la situation s’aggraver.

Bien cordialement,

Réjean Vézina

Président fondateur de l’APLTI